



POLITIQUE CONCERNANT LES MÉDIAS SOCIAUX

La Municipalité de Grosse Ile se sert des médias sociaux, notamment Facebook, comme moyen de diversifier l'accès à l'information publique.

Contenu

En vous abonnant à notre compte («Aime» notre page Facebook), vous avez accès à des renseignements sur les activités et les services de la Municipalité.

Commentaires et modération

Les propos exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de la Municipalité. De plus, pour empêcher la propagation de messages inappropriés, la Municipalité se réserve le droit de censurer l'auteur de tout propos qui n'est pas en lien avec les publications, n'est pas signé ou qui contrevient à la présente politique.

À cet effet, aucun commentaire incitant les utilisateurs à divulguer tout contenu ou à y adhérer, ou encore à encourager la propagation massive de publications ne sera toléré. Par exemple, il peut s'agir d'invitations à signer une pétition ou à cliquer sur «*J'aime*», d'adhésions à des chaînes de lettres ou de toute incitation du même genre ou publication inappropriée. La Municipalité se réserve le droit d'effacer ces commentaires.

Par ailleurs, la Municipalité encourage ses abonnés à engager des discours civilisés et respectueux et à faire preuve de courtoisie lorsqu'ils font des commentaires sur ses publications. Les propos diffamatoires, injurieux ou obscènes ainsi que les propos discriminatoires ne sont pas tolérés, pas plus que ceux incitant à la haine ou à la violence. Donc, la Municipalité se réserve le droit d'effacer les commentaires de ce type et de bloquer l'accès à leurs auteurs.

En outre, les abonnés doivent tenir compte du fait que leurs commentaires publiés sur les médias sociaux de la Municipalité sont archivés et être conscients de leur caractère public et permanent.

Réponse aux questions et commentaires

La Municipalité anime ses médias sociaux durant les heures ouvrables et ne s'engage pas à répondre de façon exhaustive aux questions et aux commentaires.

Référence à d'autres sites Web

Les médias sociaux de la Municipalité peuvent parfois proposer des liens vers d'autres sites Web à titre de renseignement seulement. La Municipalité ne se porte pas garante de l'exactitude de l'information contenue dans ces sites.

Abonnés

La Municipalité de Grosse Ile se réserve le droit de bloquer ou de supprimer des abonnés qui ne respectent pas ses règles d'utilisation. Le fait qu'un internaute s'abonne aux médias sociaux de la Municipalité ne signifie pas qu'on lui accorde quelque caution que ce soit.